

ANNEXE CAHIER DES CHARGES

**Pour l'organisation des manifestations
nationales en 2024**

KETTLEBELL



PRÉAMBULE :

La FFForce fournit la partie scénique pour toutes les compétitions.

Il est impératif que le gymnase soit disponible pour le montage 2 jours avant le jour de la compétition.

Par exemple: pour une compétition qui commence le samedi à 9h il faut que le gymnase soit disponible et prêt (protection du sol si besoin) dès le jeudi 9h.

IMPORTANT : En cas d'installation des écrans géants Il est obligatoire de disposer d'une prise Hypra 32A tétra (380 volts, neutre +3 phases) située derrière le fond de scène.

Pour toutes les compétitions inscrites au calendrier national la FFForce fournit :

- Les compteurs numériques,
- Les plateaux de compétition,
- Les médailles et trophées,
- Le responsable événementiel,
- Le commentateur officiel,
- Les deux commentateurs médias si nécessaire
- Le secrétaire informatique

0. La Documentation

Pour une bonne tenue de la compétition, l'information des participants est essentielle.

L'organisateur doit éditer et transmettre à la FFForce, les documents suivant au moins trois mois avant la date de la compétition :

0.1 Les éléments visuels pour la confection l'affiche de la compétition (logos, photos, etc.)

0.2 Le règlement de la compétition

- Buts et objectifs
- Date et Lieu de la compétition
- Les noms, numéros de téléphone et adresses mail des responsables de la compétition,
- Programme des épreuves
- Participants et conditions
- Catégories de sexe, d'âge et poids. groupes compétitifs (Élite, amateur, vétérans...)
- Détermination des gagnants , Les titres et récompenses en jeux ;

0.3 Le formulaire d'inscription

- Les modalités d'accréditation ;
- Les tarifs et les modalités de paiement ;
- Les délais d'inscription ;

0.4 Le planning prévisionnel

- Le planning des épreuves et des pesées ;

1. Aire de compétition

Le comité d'organisation devra mettre en place un service d'ordre qui fera respecter l'entrée des différentes zones en fonction des badges fournis par la FFForce et distribués lors de la pesée.

1.1. Salle de compétition

La salle de compétition doit avoir une hauteur sous plafond d'un minimum de 6,5 mètres et doit être suffisamment grande pour accueillir :

- Une zone compétition & arbitrage de quatre à six plateaux,
- une zone secrétariat,
- une zone médias,
- une zone podium,
- une zone régie audiovisuelle,
- 200 spectateurs assis au minimum.

Les différents zones ne doivent pas interférer entre elles.

1.2. Salle d'échauffement

L'aire d'échauffement, pour les athlètes participant à la compétition, doit se situer dans une salle attenante ou dans la salle de compétition dans une zone dédiée. Elle sera dotée de :

- Des bacs à magnésie (la magnésie est fournie par les athlètes),
- le plan de passage de la journée,
- quatre plateaux,
- des kettlebells de compétition aux normes IUKL en bon état.
- un seau en cas de vomissement.

1.3. Salle de pesée

La pesée officielle doit s'effectuer dans une pièce spécialement aménagée, équipée d'une prise électrique d'une table et de deux chaises, suffisamment grande pour accueillir 4 personnes. La balance est fournie par la FFForce.

2. Matériel

2.1. Salle de compétition

2.1.1. Plateaux de la compétition

La FFForce fournit l'ensemble des kettlebells utilisées sur les plateaux de la compétition.

Le comité d'organisation doit prévoir :

- Un (1) aspirateur,
- De l'alcool et des chiffons propres,
- Un (1) bac à magnésie par plateau.

2.1.2. Aire de compétition

La FFForce fournit :

- L'ensemble de la partie scénique,
- L'ensemble des outils informatiques,
- Le système d'arbitrage,
- Tous les papiers pour la pesée et pour le déroulement de la compétition,

L'organisateur fournit :

- Deux chaises et une table (70 x 60 cm minimum) pour les arbitres des plateaux,
- Une table de 3 mètres, pour le jury, équipée de 3 chaises,
- Une table de 6 mètres, pour le secrétariat, équipée de 4 chaises,
- Une table de 10 mètres, pour l'équipe audiovisuelle, équipée de 4 chaises,
- Le Podium

2.1.3. Aire pour la préparation des athlètes

Elle doit se situer à proximité du plateau de la compétition. Elle doit être suffisamment grande pour accueillir une trentaine de personnes et doit contenir des bancs.

2.2. Salle ou aire d'échauffement

Cette salle ou cette aire doit contenir au minimum 4 plateaux suffisamment espacés pour permettre l'évolution d'une vingtaine de personnes.

Chacun des plateaux sera équipé de plusieurs paires de kettlebells de compétition.
(8/10/12/14/16/20/24 kg).

2.3. Salle de pesée

Cette salle doit contenir en plus de la balance fournie par la FFForce :

- Une (1) table (120 x 60 cm minimum),
- Deux (2) chaises,
- Un (1) rouleau de papier essuie-tout.
- Une prise 220 volts.

3. Vidéo

La FFForce s'occupe de la retransmission en direct des finales sur internet. Le streaming est de plus en plus regardé et la FFForce s'est équipée de plusieurs caméras et de matériel professionnel. Afin d'avoir une qualité irréprochable il est impératif que le comité d'organisation s'assure d'avoir un accès à Internet avec un envoi (débit montant) d'au moins 20 Mb/s (mégabits par seconde).

4. Personnel

En plus du personnel fournit par la FFForce, le comité d'organisation devra prévoir les personnes suivantes :

- Une personne pour remplir la feuille de match papier et les feuilles de pesée,
- 3 chaperons hommes et 3 chaperons femmes pour les contrôles anti-dopage,
- 2 personnes pour aider au déchargement, l'installation et le démontage du matériel scénique fédéral.

5. Récompenses

- Il est fortement conseillé que le comité d'organisation distribue à tous les athlètes et les arbitres un souvenir de la compétition.

6. Communication et animation

6.1. Publicité

- L'affiche officielle, compatible papier et Internet, sera réalisée par le service communication de la FFForce.

6.2. Décoration de la salle

- La salle de compétition doit être décorée (plantes, arbustes, drapeaux, etc.).

6.3. Vin d'honneur

- Il n'est pas obligatoire mais, s'il a lieu, il est conseillé de le faire sur le lieu de la compétition et pas le dernier jour.

6.4. T-shirt et produit dérivés

- La confection de tee-shirts et produit dérivés, à l'effigie de la compétition, est possible. Ils peuvent être humoristiques mais ils doivent respecter une certaine déontologie.

6.5. Podium

- Il est obligatoire de prévoir un podium avec 3 marches à 3 hauteurs différentes. Chaque marche doit pouvoir accueillir une équipe de relais (quatre athlètes).
- Rappel : Sur le podium, doivent être inscrites les places des athlètes. Lorsque le public regarde le podium, la deuxième place est à la gauche du podium, la première place au milieu et la troisième à droite.

7. Officiels et V.I.P.

Il est obligatoire d'inviter des officiels de la municipalité (maire, adjoint aux sports, directeur des sports, etc.), du département, de la région et de l'État qui seront amenés à remettre les récompenses aux athlètes avec les officiels de la FFForce.

8. Répartition financière

Il est rappelé qu'un budget prévisionnel doit obligatoirement être joint au dossier de candidature.

Recettes

Les recettes de la compétition sont encaissées comme suit :

- Les inscriptions aux différentes finales sont encaissées par la FFForce,
- Les recettes des stands du comité d'organisation et de la buvette sont encaissées par le comité d'organisation,
- Les dons des sponsors du comité d'organisation restent au comité d'organisation,
- Les subventions locales restent au comité d'organisation.

Dépenses

L'organisateur devra restaurer le midi et le soir (le soir avec des plats chauds) toutes les personnes de l'équipe média et ceci pendant tout leur séjour.

L'organisateur devra restaurer le midi et le soir (le soir avec des plats chauds) toutes les personnes désignées par la FFForce (arbitres, speaker, commentateurs, officiels) pendant qu'elles officient dans la compétition.

Le planning et la présence de ces personnes sera communiqué une (1) semaine avant la compétition et pourra être ajusté sur place chaque matin.

En cas de manquement à une de ses obligations, la FFForce prélèvera à la Ligue :

- Les frais occasionnés qui auraient dû être pris en charge par l'organisateur,
- Une amende de 100 € par bénévoles absents lors du déchargement et/ou du chargement des camions.

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Pour La FFForce

Pour La Ligue